

CENTRE SOCIAL PROTESTANT BERNE-JURA

Rue Centrale 59

Case postale 254

2740 Moutier

Tél: 032 493 32 21, fax: 032 493 22 82

www.csp.ch / info@csp-beju.ch



Rapport de gestion 2016



Les Centres sociaux protestants de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura offrent notamment les services suivants: consultations sociales, juridiques, conjugales et familiales ; consultations pour réfugiés et immigrants ; ramassage à domicile; vente de vêtements et objets de seconde main.

Sommaire

Le mot du président	4
Le mot du directeur	5
Comité	6
Personnel	7
Le CSP Berne-Jura en bref	8
Rapport de l'organe de révision	9
Bilan et Pertes & Profits du Groupe CSP Berne-Jura	11
CSP Berne-Jura (Direction et consultation)	12
Ramassage	21
Regenove beco	
- Transfert	23
- Magasin Regenove	25
- Intégration professionnelle	27
- Intégration professionnelle plus	29
- Berufliche Integration plus	31
- Atelier de candidature français	33
- Atelier de candidature light français	35
- Coaching	37
Regenove SAP	
- POIAS Jura bernois	39
- POIAS Ville de Bienne	42
Immeuble de la Promenade 14	44


Le mot du président

Le rapport de gestion 2016 du Centre social protestant Berne-Jura que vous avez sous les yeux tient lieu à la fois de rapport d'activité et de rapport financier. Il rassemble en un seul et même document les informations essentielles relatives aux nombreuses activités déployées au sein des différents secteurs et domaines de prestations du CSP Berne-Jura sur l'ensemble de l'année passée sous revue.

Pour le CSP Berne-Jura, 2016 aura été une année singulière. D'une part, il s'agissait, pour le comité et la direction du CSP Berne-Jura, d'obtenir le renouvellement de mandats pour trois mesures de marché du travail clés de Regenove, à savoir les MMT Intégration professionnelle plus (IPplus), Berufliche Integration plus (BINplus) et Intégration professionnelle (IP) pour les années 2017 à 2021, respectivement 2017 à 2020, ceci dans le cadre de deux appels d'offres publics successifs lancés par le Service de l'emploi du beco Economie bernoise, dans un contexte très concurrentiel. L'enjeu était de grande ampleur, ces trois mesures représentant à elles seules près de la moitié du budget annuel de notre institution, tous secteurs confondus, soit quelque 4,5 millions de francs par an. D'autre part, l'année 2016 coïncidait également avec le cinquantenaire du CSP Berne-Jura. Compte tenu des risques encourus du fait des deux soumissions précitées et de leurs répercussions potentielles sur le personnel, il a fallu se résoudre à concentrer les festivités de jubilé sur le second semestre de l'année et à les limiter à une soirée d'anniversaire, qui s'est tenue au CIP à Tramelan le 9 septembre 2016, sur invitation, avec partie officielle et buffet dînatoire, ainsi qu'à un moment de réflexion plus prospective, le 12 novembre dernier, au Centre de Sornetan, dans le cadre de l'assemblée générale qui se déroule toujours lors du Synode d'arrondissement du Jura des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Au nom du comité, je tiens à adresser mes vifs remerciements à la direction et à l'ensemble du personnel du CSP Berne-Jura pour leur engagement sans relâche, tout au long de l'année passée sous revue. Notre gratitude va également au Synode et aux paroisses réformées de l'arrondissement du Jura, au Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, à l'Eglise réformée évangélique de la République et Canton du Jura, au canton de Berne, et plus spécifiquement au Service de l'emploi du beco Economie bernoise ainsi qu'à l'Office des affaires sociales, à la Ville de Bienne et à son Service spécialisé de l'insertion professionnelle, à nos différents partenaires, ainsi qu'à nos fidèles donateurs, sans lesquels le CSP Berne-Jura ne pourrait pas satisfaire à sa mission et assumer les très nombreuses tâches qui lui incombent.

Avec toute notre reconnaissance,



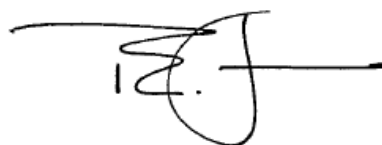
Jean-Philippe Marti
Président du comité du CSP Berne-Jura

Le mot du directeur

Au plan international, l'année 2016 aura été pleine de rebondissements, qu'il s'agisse d'attentats terroristes particulièrement meurtriers, d'atrocités commises en Syrie et en Irak, de la décision historique des Britanniques de tourner le dos à l'Union Européenne ou encore de l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, événements qui nous préoccupent tous encore largement aujourd'hui. Pour le personnel du CSP Berne-Jura, l'année passée sous revue n'aura pas non plus ressemblé à un long fleuve tranquille. Il a d'abord fallu attendre mi-mars, respectivement mi-mai, pour pouvoir rassurer le personnel quant à la pérennité des MMT IPplus, BINplus et IP offertes au sein de Regenove, décisive pour son avenir à moyen terme. Les collaboratrices et collaborateurs concernés ont ensuite dû faire face aux très importants changements que la refonte de ces mesures nécessite, avec tous les questionnements et remises en cause qu'ils impliquent. Très rapidement, il a fallu s'atteler à leur mise en place, tant conceptuellement qu'au niveau des infrastructures ou du recrutement - interne, puis externe - du personnel requis. Parallèlement, le déménagement du site de Biemme du CSP Berne-Jura - hébergeant à la fois la MMT BINplus et les consultations des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique offertes dans la capitale seelandaise - de la Maison Farel, au centre-ville, au 3^{ème} étage du bâtiment du Groupe Gassmann, aux Champs-de-Boujean, n'aura pas non plus été une mince affaire.

Au niveau des prestations fournies et comme vous pourrez le constater à la lecture du présent rapport, l'année 2016 s'inscrit, elle, davantage dans la continuité, y compris en ce qui concerne les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique. Au sein de Regenove, il convient toutefois de relever la mise en place d'une nouvelle MMT Coaching, qui connaît un franc succès et répond manifestement à un besoin, ainsi que d'une MMT Atelier de candidature light français (ACF light), mise en place en cours d'année, mesure qui a permis de pallier à de trop longues listes d'attente pour les MMT IP et IPplus, littéralement prises d'assaut par les conseillères et conseillers en personnel ORP depuis un certain temps déjà.

Dans le contexte d'une année plutôt éprouvante, les propos tenus par les nombreux orateurs invités à s'exprimer tour à tour lors de la Partie officielle de la soirée du 9 septembre 2016, destinée à marquer les cinquante ans d'existence du CSP Berne-Jura, ont constitué un moment fort de l'année, permettant de mesurer le chemin parcouru par une institution phare du Jura bernois, qui s'est considérablement développée au fil des années, mais aussi de réaliser l'aura, l'estime et le très large soutien dont elle bénéficie, essentiels pour la poursuite de sa mission. Entendre ces paroles fut un véritable baume pour une institution ayant été fortement mise à contribution durant l'année écoulée.



Pierre Ammann
Directeur CSP Berne-Jura

Comité (état au 31 décembre 2016)

Jean-Philippe Marti, Bévillard, **président**

Marcelle Forster, Moutier, **vice-présidente**

Pascal Gagnebin, Tramelan

Roland Perrenoud, Bienne

Marc Seiler, Porrentruy, **délégué du Conseil du Synode jurassien (CSJ)**

Sylviane Zulauf Catalfamo, Bévillard

Les membres du comité sont bénévoles et élus pour une période de 4 ans. Ils sont rééligibles.

Personnel salarié

Au 31 décembre 2016, le CSP Berne-Jura comptait 79 employés salariés - dont deux apprentis - se partageant 68.1 postes (équivalents plein temps) :

DIRECTION

Pierre Ammann
Marie-Aude Ioset
Antoine Membrez
Gabriel Tanner

SERVICES CENTRAUX

Marlyse Béchir
Janique Herdener
Audrey Liechti
Sandrine Maurer
Antoine Pointet

SECTEUR SOCIAL ET DETTES

Liliana Neves
Nayda Regli
Pascale Richard

SECTEUR COUPLES ET FAMILLES

Adriano Angiolini
Manon Rusca

SECTEUR JURIDIQUE

Olivier Correvon

RAMASSAGE

Paul Jourdan
Bruna Souza
Laurent Vauclair

REGENOVE

Administration
(comptabilité,
informatique, etc.)

Pascal Clottu
Sandrine Maurer
Elodie Meury
Mauro Rihs

MMT Transfert

Frédéric Crivelli
Nora Thiel

MMT Intégration professionnelle

Richard Bissig
Jean-Marc Bühler
Maude Chevalier
Frédéric Crivelli
Barbara Dammone
Yvan Gabus
Anne Liechti
Dominique Schmid
Cindy Studer
Marc André Weber
Mireille Wimmer

MMT Intégration professionnelle plus

Valentin Ackermann
Nathaële Aufranc
Dona Bouabacha
Edwige Dessarzin
Eschmann
Daniel Incerti
Stéphanie Léchenne
Françoise Liechti
Yasmine Parrat
Line Petignat Häni
Thierry Thévoz
Stéphane Waelchli

AMM Berufliche Integration plus

Beate Bethke
Tamara Fabian
Monika Gerber
Andreas Hauri
Martin Kamber
Thomas Kloter
Rahel Müller Aho
Diane Reis Haftka
Régine Roches
Markus Schüpbach
Roger Vagnières
Boris Wäfler
Catalina Walther-
Bacanu

MMT Atelier de candidature français

Jean-Marc Rondez
Silvio Todeschini

MMT Atelier de candidature français light

Michèle Droux
Antoneta Meta

MMT Coaching

Aline Kessi

Programmes d'occupation et d'insertion (POIAS)

Gérald Cossavella
Florence Schill
Chappatte
Chantal Schwendeler
Nora Thiel

CC Travail

Thibaud Falbriard
Flàvia Giglio
Spampinato
Jean-Rodolphe Gyger
Catherine Jenny
Philippe Kneuss
Tino Maniaci
Paul Meier
Oliver Nägeli
Anabela Pasquier
Andres Scheidegger

CC Intégration professionnelle et formation

Gérald Azoulay
Caroline Gobat
Eliseo Murgo
Fabrice Vandevor

Le CSP Berne-Jura en bref

A l'issue d'une réflexion approfondie menée sur le rapport sur les Questions sociales publié après la Deuxième Assemblée du Conseil Œcuménique des Eglises (COE) à Evanston (USA), en 1954, le Synode de l'arrondissement du Jura de l'Eglise réformée évangélique du canton de Berne décidait, en 1957, à Diesse, du principe de la création d'un Centre social protestant jurassien (CSPJ). En automne 1958, celui-ci débutait ses activités de manière embryonnaire. L'engagement de la première assistante sociale remonte à 1966, considérée entretemps comme l'année de sa fondation.

Aujourd'hui, le CSP Berne-Jura offre une palette de prestations très diversifiées regroupées en secteurs :

- secteur social et dettes,
- secteur couples et familles,
- secteur juridique,
- secteur intégration professionnelle et sociale, sous l'appellation Regenove,
- secteur activités commerciales (Ramassage et Magasin Regenove).

Le CSP Berne-Jura est une association avec personnalité juridique conformément aux articles 60ss CCS, avec siège à Moutier.

Le CSP Berne-Jura est membre des associations suivantes :

- Couple+, Fédération romande et tessinoise des services de consultations de couples,
- CSP.ch, association faîtière réunissant les CSP Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura,
- Dettes Conseils Suisse (DCS),
- Insertion Suisse,
- Insertion Suisse, canton de Berne,
- Verein Berner Schuldenberatung.

Adresses

CENTRE SOCIAL PROTESTANT
BERNE-JURA

Site de Moutier :

Services centraux, secteurs social et dettes, couples et familles et juridique

Rue Centrale 59

2740 Moutier

Tél. : 032 493 32 21

info@csp-beju.ch

Site de Biel/Bienne :

Secteur social et dettes, couples et familles et juridique

Chemin du Long-Champ 135

2504 Bienne

Tél. : 032 322 37 69

info@csp-beju.ch

Site de Tramelan :

Rue de la Promenade 14

2720 Tramelan

Tél. : 032 486 91 00 (Regenove)

Tél. : 032 486 91 01 (Ramassage)

info@regenove.ch

ramassage@csp-beju.ch

Regenove BINplus

Längfeldweg 135

2504 Biel

Tel. : 032 322 81 92

binplus@regenove.ch

Rapport de l'organe de révision



Tel. 032 322 25 42
Fax 032 322 25 83
Rue de la Gare 25
2502 Biel-Bienne
E-mail: info@augsburger-fiduciaire.ch

Centre social protestant
Berne-Jura
Rue Centrale 59
2740 Moutier

Biel/Bienne, 28 mars 2017

Rapport de l'organe de révision pour l'exercice 2016 - Comptes regroupés du Groupe CSP Berne-Jura

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Association, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels regroupés **du Groupe CSP Berne-Jura** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2016**.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis, soit

Remarque : tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

- **le bilan au 31.12.2016** qui représente un total actif et passif de **CHF 4'431'061**

- activités CSP (direction/consultation - ramassage - immeuble)	CHF	3'551'125
- mandats Regenove - beco	CHF	765'782
- mandats Regenove - SAP/POIAS	CHF	<u>114'154</u>
	CHF	<u>4'431'061</u>

- **les fonds et réserves au 31.12.2016** qui présentent un total de **CHF 2'647'615**

- activités CSP (direction/consultation - ramassage - immeuble)	CHF	2'521'291
- mandats Regenove - beco	CHF	97'839
- mandats Regenove - SAP/POIAS	CHF	<u>28'485</u>
	CHF	<u>2'647'615</u>

Rapport de l'organe de révision pour l'exercice 2016
- Comptes regroupés du Groupe CSP Berne-Jura

- le compte de résultat 2016 qui présente un bénéfice de		CHF	99'572
- activités CSP (direction/consultation)	CHF	1'608	
- mandats Regenove - beco	CHF	97'839	
- mandats Regenove - SAP/POIAS	CHF	<u>125</u>	
	CHF	<u>99'572</u>	

AUGSBURGER SA FIDUCIAIRE



Alain Augsburg

Annexes: comptes regroupés du Groupe CSP Berne-Jura – exercice 2016

Rappel : tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Bilan et Pertes & Profits du Groupe CSP Berne-Jura

CENTRE SOCIAL PROTESTANT BERNE-JURA

Rue Centrale 59
Case postale 254
2740 Moutier
Tél: 032 493 32 21, fax: 032 493 22 82
www.csp.ch / info@csp-beju.ch



Comptes 2016 du CSP Berne-Jura

BILAN	CSP Berne-Jura	Direction & consultation	Ramassage	Regenove beco	Regenove POIAS	Immeuble
Actif	4'431'061	1'265'382	685'986	765'782	114'154	1'599'756
Liquidités	2'659'540	854'532	387'537	740'425	203'579	473'467
Débiteurs et transitoires	482'151	5'195	3'440	396'189	53'726	23'601
Comptes courants	0	218'973	295'009	-370'831	-143'151	0
Immobilisation	4'185'885	228'901	347'298	1'702'707	6'978	1'900'000
Fonds d'amortissement	-2'896'515	-42'219	-347'298	-1'702'707	-6'978	-797'312
Passif	4'431'061	1'265'383	685'986	765'782	114'154	1'599'756
Créanciers et transitoires	1'180'758	382'019	13'902	667'942	85'669	31'226
Prêts sur immeuble	602'688	0	0	0	0	602'688
Fonds et réserves	2'647'615	883'364	672'085	97'839	28'485	965'842
COMPTE DE RESULTAT	CSP Berne-Jura	Direction & consultation	Ramassage	Regenove beco	Regenove POIAS	Immeuble
Produits	9'511'770	938'125	591'608	5'731'203	1'962'788	288'045
Contributions ecclésiastiques	707'809	707'809	0	0	0	0
Contributions diverses	2'912'955	187'969	555'000	0	1'881'986	288'000
Contributions beco	5'148'231	0	0	5'148'231	0	0
Autres recettes et dons	742'775	42'347	36'608	582'972	80'802	45
Dissolution provisions	0	0	0	0	0	0
Charges	9'412'198	936'518	591'608	5'633'364	1'962'664	288'045
Salaires et charges sociales	5'722'995	790'703	251'334	3'543'171	1'137'787	0
Frais de locaux	574'634	53'633	4'536	405'585	110'880	0
Autres dépenses	2'493'659	77'026	129'603	1'352'833	713'997	220'200
Amortissements et provisions	620'911	15'156	206'135	331'774	0	67'846
Résultat	99'572	1'608	0	97'839	125	0

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

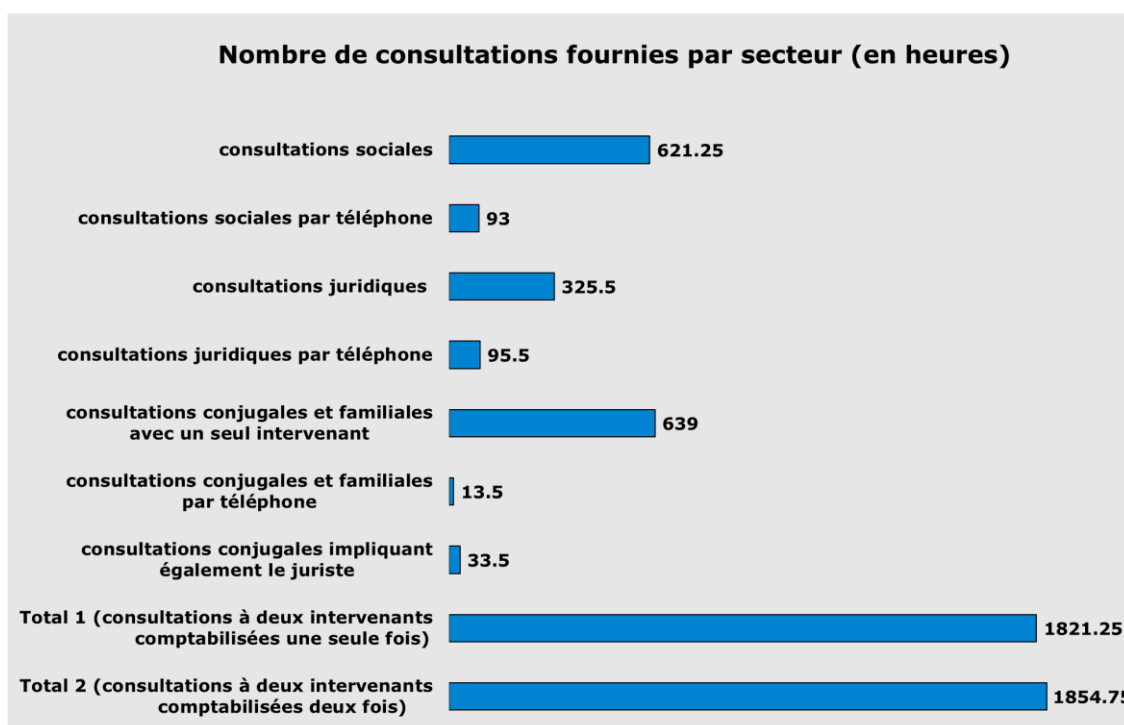
Tramelan, le 28 mars 2017

Direction et consultation

Le centre de budget Direction et consultation inclut l'ensemble des prestations fournies dans le cadre des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique, celles des services centraux et, pour partie, celles de la direction du CSP Berne-Jura, les coûts de cette dernière étant également imputés aux autres centres de budget bénéficiant de ses prestations.

L'activité des secteurs social et dettes, couples et familles, et juridique en chiffres

En 2016, les heures de consultation fournies par ces différents secteurs se répartissent comme suit :



L'an dernier, les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique du CSP Berne-Jura ont fourni 1854.75 heures de consultation au total, soit 2 heures de moins qu'en 2015. Ce chiffre comprend aussi bien les consultations en face à face que les consultations téléphoniques, les prestations nécessitant deux intervenants (33.5 heures) étant par ailleurs comptabilisées deux fois.

Les heures de consultation sociale en face à face sont à la hausse par rapport à 2015. Celles-ci s'élèvent à 621.25 heures (+30 heures, soit +5%), dont 557.75 heures en lien avec des difficultés financières (+38.75 heures, soit +7.5%). La permanence téléphonique hebdomadaire du secteur social et dettes, le jeudi matin de 10h00 à 12h00, a également été davantage sollicitée en 2016 (372 appels contre 343 l'an dernier), pour un total de 93 heures (soit +7.25 heures ou +8.5% par rapport à 2015). 123 appels (2015 : 143) ont abouti à une proposition d'entretien en face à face.

Avec un total de 639 heures (-116.5 heures ou -15.5% par rapport à 2015), les consultations conjugales et familiales en face à face sont en nette baisse. On

enregistre toutefois une légère augmentation au niveau des heures de consultation par téléphone dans ce secteur, qui s'élèvent à 13.5 heures (+1.5 heures ou +12.5%). Il est important de préciser que ces 13.5 heures comprennent 3 heures de téléphone (12 appels) dans le cadre de la permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien. Enfin, le chiffre de 639 heures inclut 74 heures consacrées aux deux groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées, 8 heures d'animation de deux groupes de préparation à la bénédiction du mariage et 11.75 heures dans le cadre des groupes de parole pour enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés, préparation non incluse.

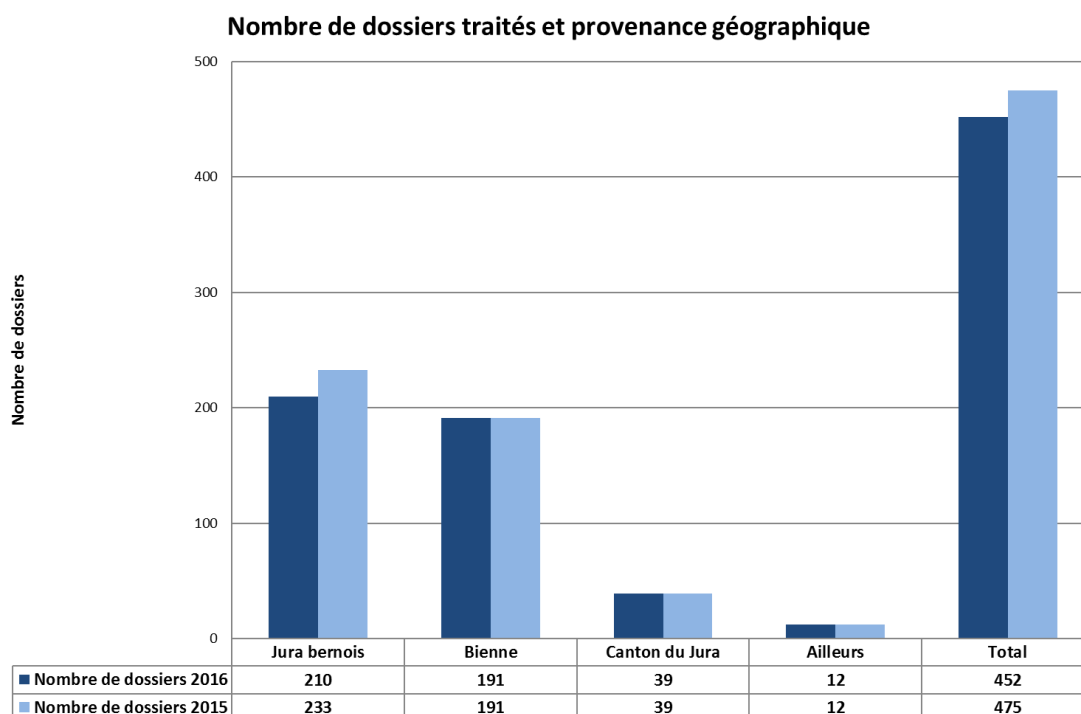
Si on enregistre également une nette augmentation des heures de consultation en face à face dans le secteur juridique, qui s'établissent à 325.5 en 2016 (+43.75 heures ou +15.5%), les consultations par téléphone sont en baisse : 286 personnes ont appelé notre juriste en 2016, pour un total de 95.5 heures (-57 appels, -18.5 heures). Dans le détail, 54.5% des demandes téléphoniques (2015 : 53.5%) relevaient du droit civil (séparation, divorce, filiation, successions), 28.5% (2015 : 28.5%) du droit administratif (asile, statuts d'étrangers), 7% (2015 : 8.5%) du droit des obligations (contrats), 4% (2015 : 4%) concernaient les assurances sociales et 3% (2015 : 2.5%) le droit pénal. En 2016, 3% des demandes téléphoniques s'inscrivaient dans le cadre de problématiques financières (2015 : 3%). Avec le soutien de l'EPER, le secteur juridique du CSP Berne-Jura est actif auprès de requérants d'asile et réfugiés. Parmi les consultations en face à face, 42 heures concernaient la procédure d'asile, soit 13% du total (2015 : 35 heures). Par ailleurs, 49 heures portaient sur d'autres questions liées à la migration (2015 : 76.5 heures). Parmi les consultations par téléphone, 10 heures (10.5%) portaient sur des questions relevant du domaine de l'asile (2015 : 7 heures) et 10.5 heures (11%) sur d'autres questions liées à la migration (2015 : 18.5 heures).

Il y a encore lieu de relever que les consultations pour conjoints en désaccord sur l'avenir de leur couple - impliquant juriste et conseiller conjugal - s'inscrivent en nette hausse en 2016. En effet, pas moins de 33.5 heures de consultation leur ont été consacrées (25.25 heures de plus qu'en 2015).

Le nombre de dossiers actifs s'élève à 452, soit 23 de moins qu'en 2015. Il faut préciser que ce chiffre ne prend pas en compte les 18 personnes ayant participé à des groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées, ni les 34 personnes ayant participé aux groupes de préparation à la bénédiction du mariage, pas plus que les 6 enfants rencontrés dans le cadre des groupes de parole pour enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés. La répartition des dossiers par secteur ne s'est que légèrement modifiée : 42.5% des dossiers relevaient du secteur social et dettes (2015 : 45%), 32.5% du secteur couples et familles (2015 : 32%) et 25% du secteur juridique (2015 : 23%).

La provenance géographique des usagers de ces trois secteurs s'est relativement peu modifiée par rapport à l'année dernière. On constate néanmoins une diminution de 10% du nombre de dossiers actifs de personnes domiciliées dans le Jura bernois (210 contre 233). Le nombre de dossiers de personnes domiciliées à Bienne (191) et dans le canton du Jura (39) restent identiques. En d'autres termes, 42.5% des dossiers actifs en 2016 provenaient de Bienne (2015 : 40%), 46.5% du Jura bernois

(2015 : 49%) et 8.5% du canton du Jura (2015 : 8%). Sur les 210 dossiers relatifs à des personnes ou ménages du Jura bernois, 60.5% provenaient de l'ancien district de Moutier (2015 : 62%), 32% du Vallon de Saint-Imier ou de Tramelan (2015 : 31%) et 7.5% de La Neuveville ou du Plateau de Diesse (2015 : 7%).



Comme à l'accoutumée, les nouveaux dossiers sont les plus nombreux. Ils représentent 52% (2015 : 50%) du total, à savoir 235 dossiers (238 dossiers en 2015). Cela signifie qu'un peu plus de la moitié des personnes ou ménages reçus n'avaient encore pas eu recours aux prestations des secteurs social et dettes, couples et familles ou juridique du CSP Berne-Jura auparavant, du moins pas au cours des dix dernières années. Les dossiers restants sont ceux demeurés ouverts à fin 2015 ou des dossiers de personnes ou ménages ayant déjà consulté le CSP Berne-Jura par le passé (217 dossiers, soit 20 de moins qu'en 2015). La moitié des dossiers (50%) concernent des couples. Enfin, le nombre de dossiers de personnes en difficulté financière a légèrement diminué par rapport à 2015 (164 dossiers contre 191).

En 2016, 817 personnes ont été reçues dans le cadre des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique (2015 : 791). Ce chiffre englobe aussi les personnes ayant participé aux différents groupes de parole et de soutien. En prenant également en considération les consultations par téléphone qui n'ont pas débouché sur un entretien en face à face, 1277 personnes ont été en relation avec l'un ou l'autre des intervenants des trois secteurs susmentionnés (2015 : 1246).

Prévention du surendettement auprès des jeunes

La collaboration avec le Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) en matière de prévention du surendettement des jeunes et jeunes adultes s'est poursuivie en 2016 avec un total de 93.25 heures. Ce chiffre, légèrement supérieur à celui de l'année dernière (+3 heures), comprend les déplacements, l'organisation, la préparation mais aussi les heures d'intervention dans les classes. Ces dernières s'élèvent à 47.25 heures, ce qui représente une diminution de 17.25 heures par rapport à 2015. Ces variations sont dues aux changements intervenus au sein du personnel du secteur social et dettes, qui ont notamment engendré un temps de recherche et de préparation supplémentaire. 269 apprenti-e-s du ceff (2015 : 311) ont suivi un module consacré à la prévention du surendettement proposé par le secteur social et dettes du CSP Berne-Jura, réalisé à l'aide du kit pédagogique pour les 16-25 ans *Les Ficelles du budget* commun aux CSP de Suisse romande. 86% des personnes participantes se sont déclarées satisfaites à l'issue du module (2015 : 85%) et 18% d'entre elles, tout comme l'année précédente, s'estiment déjà exposées à la problématique des dettes. Par ailleurs, comme ce fut le cas en 2015, la quasi-totalité des sondés estiment important qu'une démarche de prévention de ce genre soit offerte dans le cadre de leur formation professionnelle. A noter que les 93.25 heures englobent le temps consacré à la mise à jour du kit pédagogique *Les Ficelles du budget*, qui s'élève à 11.5 heures.

Groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées

Réalisés conjointement avec Caritas Jura depuis 2013, ces groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées proposent un parcours de 8 rencontres à quinzaine, avec pour but de permettre aux personnes participantes de cheminer ensemble et de se soutenir mutuellement dans le processus souvent éprouvant de la séparation ou du divorce. Le rôle de la conseillère conjugale et du conseiller conjugal présents consiste à garantir le cadre de ces rencontres, à accompagner les personnes participantes dans leurs émotions et leur vécu et à travailler en groupe les thématiques actuelles qui sont les leurs. En tout, 5 groupes ont été mis sur pied en 2016 (2015 : 3). Le 1^{er} comprenait 7 personnes domiciliées dans le canton du Jura et 1 de Bienne, 4 femmes et 4 hommes. Il s'agissait d'un groupe constitué en octobre 2015 et dont le parcours s'est achevé en mars 2016. Un 2^{ème} groupe s'est déroulé entre mai et septembre, avec des rencontres à Bienne cette fois-ci. Il rassemblait 4 femmes et 1 homme, provenant tous de la partie francophone du canton de Berne (Jura bernois ou Bienne). Parallèlement, un 3^{ème} groupe se réunissait à Delémont durant la même période, avec 3 femmes et 2 hommes, tous provenant du canton du Jura. Finalement, un 4^{ème} et un 5^{ème} groupe ont été mis en place presque simultanément en octobre à Delémont. Le 1^{er} d'entre eux comprenait 4 personnes, 3 femmes et 1 homme, tous du canton du Jura, et le second 5 personnes, 4 du canton du Jura et 1 du Jura bernois, 1 femme et 4 hommes. La formule, entretemps bien rôdée, de ces groupes de parole convient manifestement aux personnes participantes et montre combien le soutien, l'expression et l'écoute mutuels permettent à chacune et chacun de mieux faire face à une séparation ou un divorce qui reste une épreuve pour celles et ceux qui passent par là.

Groupes Ma Famille Autrement

Les groupes de parole Ma Famille Autrement destinés à offrir un espace de parole aux enfants de couples séparés ou divorcés du Jura, du Jura bernois et de Bienne

sont réalisés par une spécialiste du CSP Berne-Jura dûment formée à ce type de travail, qui intervient également pour Caritas Jura. En 2016, 2 groupes initiés en 2015 ont été menés à leur terme. Il s'agissait, d'une part, de 2 frères âgés de 10 et 12 ans habitant à Bienne et, d'autre part, de 2 garçons de deux familles différentes, âgés de 8 et 10 ans, l'un domicilié dans le canton du Jura et l'autre à Bienne. Un 3^{ème} groupe constitué de 2 sœurs âgées de 13 et 15 ans, domiciliées dans le Jura bernois, a démarré en fin d'année.

Préparation au mariage

Comme à l'accoutumée, un conseiller conjugal du CSP Berne-Jura a animé, à Malleray, une des trois soirées du parcours de préparation au mariage religieux proposé dans le cadre du regroupement de paroisses "Par8", ceci pour chaque groupe constitué. 17 couples, répartis en 2 groupes, ont pu être rencontrés dans ce cadre, le 8 avril et le 3 juin 2016. La rencontre avec ces jeunes couples a permis un échange sur leurs attentes par rapport à leur engagement dans le mariage. Elle a également été l'occasion d'une sensibilisation sur les différentes étapes de la vie de couple et les crises parfois inévitables qu'il s'agit de pouvoir surmonter à ces occasions, avec le recours possible, et souvent souhaitable, d'une ressource externe telle que la consultation conjugale. Ces interventions sont importantes, car elles favorisent une prévention des conflits ou d'autres difficultés pouvant survenir au sein du couple. Elles seront reconduites en 2017, avec la participation conjointe d'une conseillère conjugale et d'un conseiller conjugal, pour favoriser l'apport masculin et féminin. Le CSP Berne-Jura réfléchit également à la manière dont il pourrait étendre son action préventive aux jeunes couples qui ne se marient pas religieusement.

Permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien

La permanence téléphonique de l'Arc jurassien fonctionne du lundi au jeudi entre 12h30 et 14h00 au numéro 0840 420 420. Elle a été assurée à tour de rôle par des spécialistes de la relation de couple de quatre institutions partenaires : le CSP Berne-Jura, Caritas Jura, le CSP Neuchâtel et la FAS (Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale). Il est également possible d'adresser un courriel en dehors des heures de permanence. La permanence permet d'avoir un accès direct et rapide à un professionnel du couple et de la famille, de déposer quelque chose de lourd qui vient de se produire, de recevoir écoute, conseils et soutien, d'obtenir des renseignements sur la consultation conjugale et familiale ou encore d'être orienté vers la bonne personne ou le service compétent compte tenu de la problématique rencontrée.

En 2016, la permanence a été sollicitée à 67 reprises durant l'année (2015 : 78), 56 fois par téléphone (2015 : 68) et 11 fois par courriel (2015 : 10). Elle a été sollicitée régulièrement tout au long de l'année, avec un pic au mois d'août (12 appels durant ce mois). Les quatre plages horaires hebdomadaires offertes, du lundi au jeudi, entre 12h30 et 14h00 ont toutes été sollicitées, mais il y a eu plus d'appels les lundis et mardis que les deux autres jours de la semaine. La grande majorité des appels portent sur des problématiques conjugales et familiales. Les autres demandes ont trait à des questions de séparation ou de violence conjugale. Plus de trois quart des interventions ont débouché sur une prise directe de rendez-vous de consultation conjugale ou sur une orientation vers l'un des services de consultation conjugale responsable de la permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien. En avril 2016, deux conseillers conjugaux des CSP Berne-Jura et Neuchâtel ont été

invités à présenter la permanence téléphonique de l'Arc jurassien, et la consultation conjugale de manière plus générale, aux bénévoles de la Main Tendue du Nord-Ouest. En septembre 2016, les quatre directeurs des institutions partenaires se sont réunis avec les conseillers conjugaux pour réfléchir à une meilleure promotion de la ligne 0840 420 420. Un groupe de travail sera mis sur pied dans ce sens, si possible avec le soutien de la Fondation Compétences bénévoles, à laquelle il est prévu de faire appel.

Réseau familles solidaires

Les différents projets décrits ci-après, destinés à soutenir plus largement les familles nombreuses et monoparentales de condition modeste avec lesquelles soit le CSP Berne-Jura, soit Caritas Jura sont en interaction, sont réunis sous l'appellation "Réseau familles solidaires", géré par un groupe de pilotage paritaire mis en place par les deux institutions pour superviser l'ensemble des projets.

Week-ends familles

Trois week-ends destinés à des familles nombreuses et/ou monoparentales en situation de précarité économique ont été organisés en 2016, conjointement avec Caritas Jura. Le premier d'entre eux a eu lieu les 22, 23 et 24 mars au Jura gîtes, à Ocourt, le deuxième les 17, 18 et 19 juin au Chandelier, à Saint-Ursanne, et le troisième les 23, 24 et 25 septembre au chalet Le Refuge, sur les hauts de Tramelan. 38 personnes (2015 : 53 personnes), provenant de 12 familles (2015 : 15 familles) ont participé à l'un ou l'autre de ces week-ends en 2016. 2 familles (4 adultes et 4 enfants) étaient présentes en mars à Ocourt, 5 familles (7 adultes et 9 enfants) en juin à Saint-Ursanne et 5 familles (7 adultes et 7 enfants) en septembre à Tramelan. Le lancement du projet de recourir davantage à du personnel bénévole externe pour l'encadrement durant ces week-ends, prévu à partir du mois de juin a dû être reporté en septembre. Une conférence de presse a été mise sur pied afin de faire un appel auprès de la population. A ce jour, 4 personnes ont annoncé leur intérêt à mettre du temps à disposition pour encadrer les personnes participantes durant les week-ends familles. D'autres forces sont les bienvenues pour l'année à venir et toute personne intéressée peut s'adresser au secrétariat du CSP Berne-Jura et proposer ses services.

Rencontres multiculturelles

Une journée multiculturelle visant le même public cible a été organisée à Moutier le samedi 5 novembre 2016, entre 10h00 et 17h00. Elle a rassemblé 25 personnes et a permis des échanges chaleureux autour de la préparation de plats de différents pays et de jeux collaboratifs. Il est prévu de reconduire cette expérience en 2017, sous une forme un peu différente, restant encore à arrêter.

Vacances d'été pour familles

L'année 2016 a également été mise à profit pour mettre en place une semaine de vacances d'été gratuite destinée aux familles suivies par le CSP Berne-Jura et Caritas Jura. Elle se déroulera à Charmey, dans les Préalpes fribourgeoises, du 23 au 30 juillet 2017. Une sortie aux bains thermaux, des balades, une journée au Moléson, des activités sportives et autres jeux ainsi qu'une visite de la chocolaterie Cailler à Broc seront au programme. Pour des raisons d'organisation, le nombre de places est limité à une soixantaine de personnes participantes, enfants inclus.

Un jubilé fêté en toute modestie

Compte tenu des incertitudes liées à l'issue de la mise au concours successive des MMT IPplus, BINplus et IP intervenue entre octobre 2015 et février 2016, dont l'issue ne serait véritablement connue qu'à fin mai 2016, les festivités liées au cinquantenaire du CSP Berne-Jura ont été différées au second semestre de l'année et se sont limitées à une soirée sur invitation au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan le 9 septembre, puis à un moment de réflexion prospective dans le cadre de l'assemblée générale du 12 novembre, au Centre de Sornetan.

Le 9 septembre, se sont exprimés, devant un parterre de quelque 170 invités :

- Christophe Neuhaus, Directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne,
- Marc Jeannerat, ancien Directeur du CSP jurassien (1971-1992),
- Pierre Ammann, Directeur du CSP Berne-Jura depuis 1992,
- Hélène Küng, Directrice du CSP Vaud (2007-2016),
- Cédric Némitz, ancien Président du Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et Conseiller municipal, actuel Directeur de la formation, de la culture et du sport de la Ville de Bienne,
- Pierre-André Lautenschlager, Président du Synode de l'arrondissement du Jura des Eglises Berne-Jura-Soleure,
- Lucien Boder, Conseiller synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure,
- Gottfried Locher, Président du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (message lu en son absence).

Cette partie officielle a été clôturée par un buffet dînatoire qui fut l'occasion de rencontres et d'échanges fructueux, dans une ambiance à la fois festive et bon enfant. Les contributions des différents orateurs sont disponibles sur le site Internet www.csp.ch, à l'adresse <https://csp.ch/berne-jura/50-ans-du-csp-berne-jura>.

Lors de l'assemblée du 12 novembre, les délégués du Synode d'arrondissement ont, quant à eux, été invités à entamer une première réflexion sur les grandes orientations du CSP Berne-Jura pour les décennies à venir (2020-2050), ceci sur la base d'une conférence introductive du théologien Gabriel de Montmollin, intitulée "Changer sa façon de changer". Un compte rendu de sa conférence est disponible sur le site de l'agence de presse protestante protestinfo, à l'adresse <https://protestinfo.ch/201611148195/8195-le-csp-doit-garder-un-caractere-prophetique.html>.

Changement de système informatique

Le CIP ayant dénoncé le contrat de maintenance informatique qui le liait au CSP Berne-Jura, il a fallu envisager le recours à un nouveau prestataire. Le choix s'est porté sur l'entreprise Virtual Computer SA, sise à Tramelan, qui était déjà le principal fournisseur informatique de Regenove. Après étude approfondie, il est apparu qu'il y avait lieu de changer intégralement de système informatique, et ceci pour tous les secteurs du CSP Berne-Jura. Ce changement indispensable a impliqué un investissement de l'ordre de 275'000, montant qui a été réparti sur les différents centres de budget.

Comptes et commentaires

	2016	2015	2014
Bilan			
Actif	997'700	1'009'968	975'043
Liquidités	773'532	790'918	645'220
Débiteurs et transitoires	5'195	16'141	10'570
Immobilisations corporelles	42'220	27'064	9'766
Amortissement	-42'219	-27'063	-9'764
C/C	218'973	202'907	319'251
Passif	997'700	1'009'968	975'043
Créanciers et transitoires	114'337	48'633	65'416
Fonds et réserves	881'756	959'525	908'343
Résultat	1'608	1'809	1'284
Compte de résultat			
Produits	938'125	945'098	933'557
Contributions ecclésiastiques	707'809	707'809	707'809
Contributions SAP	187'969	186'497	184'748
Autres recettes	42'347	50'792	41'000
Charges	936'518	943'289	932'273
Salaires et charges sociales	790'703	745'727	716'084
Frais de locaux	53'633	52'950	52'509
Autres dépenses	77'026	127'313	153'916
Amortissements et provisions	15'156	17'300	9'764
Résultat	1'608	1'809	1'284

Les comptes du centre de budget Direction et consultation présentent beaucoup de similitudes par rapport à ceux des deux dernières années.

La somme des recettes totales se monte à 938'125. Elle comprend notamment les contributions ecclésiastiques pour 707'809 - montant identique à 2014 et 2015, et celles de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale - mandats consultation conjugale et dettes (187'969).

Les dons et les produits de la campagne financière sont les principales autres recettes. Le tableau ci-après illustre plus en détail la provenance des dons pour les 3 dernières années.

	2016	2015	2014
Attribution des dons CSP Berne-Jura			
Dons divers	21'038	13'843	14'677
Campagne financière	13'288	14'629	17'030
Budget des Autres	15'427	15'649	15'445
Produits divers	3'022	6'475	7'704
	52'774	50'596	54'856

La masse salariale et les autres frais sont conformes aux prévisions. Les frais de locaux ont augmenté du fait de nouveaux locaux à Bienne et se montent à 53'633. Les autres dépenses se montent à 77'026 (téléphonie, entretien informatique, fournitures de bureau, assurances, véhicule, etc.).

La construction d'une cuisine industrielle a débuté à la Maison de la Paroisse réformée de Tramelan durant l'année 2016. Le financement de cette cuisine incombe au CSP Berne-Jura et la rénovation du bâtiment est, elle, prise en charge par la Paroisse réformée de Tramelan. Le financement de la part du CSP Berne-Jura est assuré par un legs reçu il y a quelques années. Les travaux ont bien avancé en 2016 et ont été achevés en février 2017. Le montant global budgété pour cet investissement - contribution de la Paroisse réformée de Tramelan incluse - s'élève à quelque 366'500.

L'exercice comptable du centre de budget Direction et consultation se solde par un excédent de recettes de 1'608.

Ramassage

Description

A l'instar de ceux des CSP Genève, Vaud et Neuchâtel, le Service de ramassage du CSP Berne-Jura prend en charge meubles, textiles, bibelots et autres objets en tout genre en bon état, sur simple demande téléphonique, pour autant qu'ils soient aisément commercialisables. Il a pour vocation d'assurer l'approvisionnement du Magasin Regenove (voir pages 25 à 26) en marchandise de seconde main de bonne qualité. Il offre des emplois non rémunérés (volontariat), avec un encadrement stimulant, à des personnes au bénéfice de l'aide sociale souhaitant mettre leurs compétences en valeur dans le cadre d'une petite entreprise de services dynamique, orientée sur les besoins de la clientèle. Les emplois offerts en son sein constituent une offre complémentaire aux Programmes d'occupation et d'insertion dans le cadre de l'aide sociale (POIAS). Ils s'adressent uniquement à des personnes véritablement intéressées à travailler et désireuses de s'investir dans le cadre d'un projet à dimension à la fois écologique et sociale, qui fonctionne selon l'adage "Quand le surplus des uns fait le bonheur des autres".

Chiffres clés

En 2016, le Service de ramassage s'est rendu au domicile de 669 clients-donateurs (2015 : 577). 61 débarras ont été effectués (2015 : 72). Il a accueilli 31 volontaires (2015 : 38), dont 5 femmes (2015 : 12). Le nombre de personnes présentes simultanément était en moyenne de 9 personnes (2015 : 8). Les volontaires provenaient de 7 localités différentes (2015 : 6), à savoir : Courtelary (4), Malleray (5), Moutier (3), St-Imier (6), Tavannes (4), Tramelan (6) et Bienne (3). Aux 31 volontaires susmentionnés s'ajoutent 10 personnes (9 en 2015) ayant effectué des travaux d'intérêt général (TIG) sur mandat du Service de probation du canton de Berne. Fait particulièrement réjouissant, 2 personnes volontaires (2 hommes) ont été en mesure de retrouver un emploi et ont quitté le Service de ramassage en cours d'année pour cette raison.

Déroulement

Durant l'année passée sous revue, l'entité Ramassage au sein du secteur activités commerciales du CSP Berne-Jura a pu satisfaire à sa mission et assurer un approvisionnement du Magasin Regenove en flux continu conforme aux objectifs fixés. Les efforts entrepris visant à réduire les délais de prise en charge des marchandises auprès des clients-donateurs, à améliorer la qualité des objets récoltés, mais aussi à minimiser les invendus et les déchets se sont poursuivis en 2016. Disposer d'un nombre de chauffeurs de véhicules utilitaires compétents en suffisance, y compris pour dépanner en cas de nécessité, reste une difficulté importante et un souci récurrent.

Comptes et commentaires

	2016	2015	2014
Bilan			
Actif	685'986	478'720	424'234
Liquidités	387'537	92'953	73'704
Débiteurs et transitoires	3'440	10'235	15'229
Immobilisations corporelles	347'298	347'298	261'267
Amortissement	-347'298	-347'298	-261'267
C/C	295'009	375'533	335'301
Passif	685'986	478'720	424'234
Créanciers et transitoires	13'902	12'770	59'234
Fonds et réserves	672'085	465'950	365'000
Résultat			
Compte de résultat			
Produits	591'608	545'246	613'545
Contributions mandants	555'000		
Autres recettes et dons	36'608	545'246	613'545
Charges	591'608	545'246	613'545
Salaires et charges sociales	251'334	235'745	245'525
Frais de locaux	4'536	4'536	4'536
Autres dépenses	129'603	117'984	146'851
Amortissements et provisions	206'135	186'980	216'633
Résultat	-	-	-

Le résultat de l'exercice 2016 en ce qui concerne le centre de budget Ramassage est conforme aux attentes.

Les recettes qui proviennent de la vente du Magasin Regenove sont en augmentation. Les prestations de débarras et de prise en charge de déchets facturées aux clients sont stables par rapport à 2015.

Regenove beco

Sous cette appellation sont regroupées l'ensemble des mesures actives de marché du travail réalisées sur mandat du Service de l'emploi du beco Economie bernoise au sein de Regenove. Financées par le fonds de compensation de l'assurance-chômage, elles sont destinées à soutenir la stratégie de réinsertion définie entre la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et sa cliente ou son client. Chacune d'entre elles est gérée pour elle-même, avec une comptabilité séparée.

Transfert

Description

La mesure de marché du travail Transfert (MMT Transfert) est un programme d'une durée de 3 mois destiné à venir en aide à des chômeurs de longue durée. Elle est accessible jusqu'à 6 mois avant l'échéance du droit à des indemnités de chômage. Le soutien individualisé à l'intégration professionnelle en est l'objectif prioritaire, les activités de travail n'intervenant qu'à titre subsidiaire, en vue de soutenir le processus de reprise d'emploi. Durant la mesure, les personnes participantes peuvent également bénéficier d'un soutien et de conseils ciblés dans le domaine de la candidature.

Chiffres clés

En 2016, 223 personnes ont eu accès à la MMT Transfert (2015 : 149). Les 31 places annuelles disponibles (2015 : 31) ont été utilisées à 80.3% (2015 : 67.9%). 98 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 43.9% (2015 : 46.3%). Les hommes représentaient 60.1% des personnes participantes (2015 : 63.8%), les femmes 39.9% (2015 : 36.2%). 0.4% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2015 : 0.7%), 23.3% dans celle entre 20 et 29 ans (2015 : 22.8%), 22.9% dans celle entre 30 et 39 ans (2015 : 26.9%), 27.8% dans celle entre 40 et 49 ans (2015 : 20.1%), 22.9% dans celle entre 50 et 59 ans (2015 : 27.5%), et 2.7% étaient âgées de 60 ans ou plus (2015 : 2.0%). 67 personnes sur 208 ayant quitté le programme en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 32.2% (2015 : 30.9%).

Déroulement

Alors que la MMT Transfert avait peiné à trouver son public, les différentes mesures mises en place depuis la fin de l'année 2013 en vue de renforcer son attractivité auprès des conseillères et conseillers en personnel ORP ont fini par porter leurs fruits. La MMT Transfert a trouvé son rythme de croisière et répond aujourd'hui manifestement à un besoin.

Comptes et commentaires

	2016	2015	2014
Bilan			
Actif	368'424	228'367	652'437
Liquidités	300'262	222'814	186'821
Débiteurs et transitoires	18'626	80'823	29'463
Immobilisations corporelles	1'190'339	1'745'584	1'721'314
Amortissement	-1'190'339	-1'745'584	-1'721'314
C/C	49'536	-75'270	436'153
Passif	368'424	228'367	652'437
Créanciers et transitoires	368'424	228'387	314'366
Fonds et réserves	-	-19	338'071
Résultat	-	-	-
Compte de résultat			
Produits	1'505'531	1'470'318	1'312'959
Contributions beco	922'569	939'913	1'290'133
Autres recettes	582'962	530'405	22'826
Charges	1'505'531	1'470'318	1'312'959
Salaires et charges sociales	501'846	580'171	849'632
Frais de locaux	180'520	182'470	203'912
Autres dépenses	701'303	683'407	185'763
Amortissements et provisions	121'862	24'270	73'652
Résultat	-	-	-

Dans le décompte réalisé à l'attention du Service de l'emploi du beco Economie bernoise, les comptes Transfert intègrent l'exploitation du Magasin Regenove, présentée également séparément dans le présent rapport.

La subvention perçue de la part du Service de l'emploi du beco Economie bernoise est inférieure à l'an dernier.

Les frais de personnel constituent les charges principales de la MMT Transfert.

Les coûts en relation avec les différents secteurs professionnels des centres de compétence Travail et Intégration professionnelle et formation se montent à 65'426.

Sur l'ensemble de l'année, des investissements à hauteur de 121'862 ont été consentis avec l'aval du Service de l'emploi du beco Economie bernoise.

Magasin Regenove

Description

Le Magasin Regenove est la brocante sociale du CSP Berne-Jura. Il est géré dans le cadre de la MMT Transfert et offre des emplois temporaires dans le secteur professionnel vente et logistique. Le Magasin Regenove bénéficie des prestations du Service de ramassage, qui en assure l'approvisionnement.

Déroulement

Le Magasin Regenove a connu une excellente année 2016, avec une progression très satisfaisante du chiffre d'affaires. Les investissements consentis ces dernières années en vue de sa modernisation et l'adaptation des heures d'ouverture aux besoins de la clientèle ainsi que la qualité du travail réalisé par le Service de ramassage expliquent cette évolution réjouissante.

Comptes et commentaires

	2016	2015	2014
Bilan			
Actif	-338'637	-336'566	-329'870
Liquidités	23'201	103'469	104'594
Débiteurs et transitoires	3'100	322	880
C/C	-364'938	-440'356	-435'344
Passif	-338'637	-336'566	-329'870
Créanciers et transitoires	1'980		8'220
Fonds et réserves	-346'504	-346'504	-338'090
Résultat	5'887	9'938	
Compte de résultat			
Produits	562'985	512'011	528'074
Autres recettes	562'985	512'011	528'074
Charges	557'098	502'073	528'074
Autres dépenses	557'098	502'073	528'074
Résultat	5'887	9938	-

Les comptes du Magasin Regenove sont intégrés dans les comptes de la MMT Transfert. Ils sont toutefois présentés séparément dans le présent rapport, afin de pouvoir les appréhender pour eux-mêmes.

Le chiffre d'affaires s'élève à 562'985, en augmentation de quelque 10% par rapport à 2015.

Le détail des rubriques de vente se présente comme suit :

	2016	2015	2014
Grands meubles	155'226	157'496	161'030
Habitat	47'118	47'485	45'437
Cuisine	64'315	48'199	61'871
Appareils électriques	42'704	38'012	50'816
Papeterie	6'787	4'561	6'466
Enfants et jeux	24'552	21'438	25'216
Mode et textile	101'481	96'154	86'912
Sport et loisirs	21'789	22'067	19'429
Livres et multimédias	59'761	54'050	50'636
Divers et promotions	22'018	12'614	12'527

Intégration professionnelle

Description

La finalité de la mesure de marché du travail Intégration professionnelle (MMT IP) est d'intégrer les personnes participantes dans le premier marché du travail durant un laps de temps de 8 semaines au maximum. Des compétences linguistiques suffisantes en français ou en allemand – au moins de niveau B1 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) – constituent un prérequis pour pouvoir fréquenter cette mesure. En sus des activités centrées sur le processus de candidature et l'intégration professionnelle, la MMT IP promeut les soft skills pertinents sur le marché du travail et permet aux personnes participantes d'acquérir les compétences en informatique et autres technologies de l'information et de la communication (TIC) dont elles sont tributaires pour mener à bien l'ensemble de leurs activités de candidature. Il s'agit d'un programme bilingue, accessible à des personnes participantes parlant soit le français, soit l'allemand.

Chiffres clés

En 2016, 373 personnes ont eu accès à la MMT IP (2015 : 304). Les 48 places annuelles disponibles ont été utilisées à 73.8% (2015 : 81.1%, sur une base de 32, puis de 48 places annuelles dès le 1^{er} août 2015). 171 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 45.8%, (2015 : 42.4%). Les hommes représentaient 56.6% des personnes participantes (2015 : 54.3%), les femmes 43.4% (2015 : 45.7%). 1.6% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2015 : 1.6%), 30.0% dans celle entre 20 et 29 ans (2015 : 30.6%), 21.7% dans celle entre 30 et 39 ans (2015 : 20.4%), 25.8% dans celle entre 40 et 49 ans (2015 : 23.4%), 16.6% dans celle entre 50 et 59 ans (2015 : 19.4%), et 4.3% étaient âgées de 60 ans ou plus (2015 : 4.6%). 120 personnes sur 373 ayant quitté le programme en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 32.2% (2015 : 35.8%).

Déroulement

Alors que l'année 2015 avait été marquée par un accroissement considérable du nombre de places annuelles au second semestre de l'année, avec toutes les difficultés que cela implique au niveau de la logistique et du personnel, l'année 2016 s'est déroulée de manière plus conforme aux attentes, avec une équipe parfaitement rôdée. La principale difficulté pour les collaboratrices et collaborateurs de la MMT IP durant l'année passée sous revue aura été d'attendre jusqu'à mi-mai une décision d'adjudication susceptible de compromettre leur avenir professionnel, puis une fois le mandat obtenu, de faire face à un changement radical de conception de cette mesure pour les quatre prochaines années à venir, avec son lot de questions et d'interrogations. Au second semestre, il a fallu s'y préparer plus concrètement, élaborer et mettre en place cette MMT IP 2017-2020, qui présente de très nombreuses contraintes nouvelles en termes d'organisation et de gestion, ceci tout en veillant à maintenir les prestations existantes.

Comptes et commentaires

	2016	2015	2014
Bilan			
Actif	137'286	48'093	118'190
Liquidités	108'126	37'480	46'008
Débiteurs et transitoires		180'785	-
Immobilisations corporelles	239'740	166'360	97'073
Amortissement	-239'740	-166'360	-56'476
C/C	29'160	-170'171	31'585
Passif	137'286	48'093	118'190
Créanciers et transitoires	137'286	48'093	118'190
Compte de résultat			
Produits	1'364'301	1'246'659	868'646
Contributions beco	1'364'301	1'246'680	868'543
Autres recettes		-22	103
Charges	1'364'301	1'246'659	868'646
Salaires et charges sociales	972'955	734'132	624'742
Frais de locaux	50'845	89'256	67'867
Autres dépenses	267'121	313'386	135'440
Amortissements et provisions	73'380	109'884	40'597
Résultat	-	-	-

L'exercice 2016 se présente de manière assez semblable à celui de 2015 pour ce programme, surtout si l'on tient compte d'un nombre de places annuelles sollicité légèrement supérieur sur l'ensemble de l'année. La contribution du Service de l'emploi du beco Economie bernoise pour la MMT IP se monte à 1'364'301 et est en conformité avec le budget.

Les investissements ont été axés sur l'implantation d'un nouveau serveur ainsi que sur l'aménagement de salles de cours.

Intégration professionnelle plus

Description

La mesure de marché du travail Intégration professionnelle plus (MMT IPplus) a pour objectif d'intégrer des personnes participantes de langue étrangère dans le premier marché du travail, dans un laps de temps de 3 mois. Elle s'adresse à des personnes maîtrisant pas ou peu le français (niveau linguistique A1 ou A2 CECR) ayant besoin d'optimiser leur aptitude au placement et leur capacité de communication. Ces personnes doivent être disposées à se familiariser avec les TIC et être alphabétisées dans une langue à écriture latine. Le processus de candidature est au premier plan de la MMT IPplus. En plus des activités destinées à l'insertion professionnelle, les personnes participantes acquièrent les connaissances linguistiques et en TIC nécessaires à leur intégration dans le premier marché du travail.

Chiffres clés

En 2016, 226 personnes ont eu accès à la MMT IPplus (2015 : 214). Les 42 places, respectivement 48 places annuelles disponibles (suite à une augmentation intervenue à compter du 1^{er} mai), ont été utilisées à 71.9% (2015 : 85.6%, sur une base de 30, respectivement 42 places annuelles dès le 1^{er} août 2015). 205 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 90.7% (2015 : 87.9%). Les hommes représentaient 62.2% des personnes participantes (2015 : 62.6%), les femmes 37.8% (2015 : 37.4%). 8.2% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2015 : 14.6%), 23.6% dans celle entre 30 et 39 ans (2015 : 31.7%), 35.6% dans celle entre 40 et 49 ans (2015 : 33.9%), 28.8% dans celle entre 50 et 59 ans (2015 : 18.5%), et 3.8% étaient âgées de 60 ans ou plus (2015 : 1.3%). 78 personnes sur 226 ayant quitté le programme en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 34.5% (2015 : 35.7%).

Déroulement

Le premier trimestre de l'année 2016 a été marqué par l'attente d'une décision d'adjudication décisive pour assurer la pérennité de la MMT IPplus au sein de Regenove. Une fois la décision favorable tombée mi-mars, le personnel de l'IPplus a dû être préparé aux changements considérables appelés à intervenir en fin d'année, la mesure devant être repensée de fond en comble. Se projeter dans l'avenir et assurer l'élaboration et la mise en place de la nouvelle mesure tout en maintenant les prestations en cours n'a pas été une simple affaire. L'élaboration de la nouvelle MMT IPplus 2017-2021 a été de surcroît entravée par le fait que les séquences d'apprentissage visant à permettre aux personnes participantes de communiquer dans la langue seconde au cours du processus de candidature - pièce maîtresse de la nouvelle MMT IPplus - n'ont pas pu être conçues suffisamment tôt. Selon le dossier d'appel d'offres, celles-ci devaient être réalisées sur la base de scénarios fide (conformes à un curriculum cadre conçu au plan fédéral pour l'encouragement linguistique des migrants), appelés à être co-construits, durant les deux derniers mois de l'année 2016, avec les autres adjudicataires, sous la conduite du mandant. L'échéancier prévu et le fait que les différents scénarios n'aient finalement pas été délivrés en temps opportun ont rendu les choses très difficiles pour assurer un démarrage en bonne et due forme de cette nouvelle MMT au 1^{er} janvier 2017.

Comptes et commentaires

	2016	2015	2014
Bilan			
Actif	68'541	48'557	20'433
Liquidités	114'008	13'582	74'640
Débiteurs et transitoires	124'900	150'635	126'502
Immobilisations corporelles	115'838	61'610	23'670
Amortissement	-115'838	-61'610	-23'670
C/C	-170'368	-115'660	-180'709
Passif	68'541	48'557	20'433
Créanciers et transitoires	68'541	48'557	20'433
Compte de résultat			
Produits	1'051'659	863'852	595'338
Contributions beco	1'051'656	863'849	595'274
Autres recettes	3	4	64
Charges	1'051'659	863'852	595'338
Salaires et charges sociales	833'460	675'027	472'981
Frais de locaux	45'000	40'000	34'000
Autres dépenses	118'971	110'886	72'177
Amortissements et provisions	54'228	37'940	16'180
Résultat	-	-	-

La contribution requise de la part du Service de l'emploi du beco Economie bernoise pour ce programme se monte à 1'051'656 et respecte le cadre budgétaire prévu contractuellement.

Berufliche Integration plus

Description

La mesure de marché du travail Berufliche Integration plus (MMT BINplus) est le pendant de la MMT IPplus en langue allemande. Destinée principalement à des personnes domiciliées à Bienne et dans le Seeland, cette mesure est réalisée sur le site de Bienne du CSP Berne-Jura.

Chiffres clés

En 2016, 276 personnes ont eu accès à la MMT BINplus (2015 : 241). Les 48 places annuelles disponibles ont été utilisées à 75.4% (2015 : 84.6%, sur une base de 30, respectivement 42 places annuelles dès le 1^{er} mai 2015). 235 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 85.1% (2015 : 83.0%). Les hommes représentaient 61.6% des personnes participantes (2015 : 59.0%), les femmes 38.4% (2015 : 41.0%). 14.6% personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2015 : 16.9%), 29.9% dans celle entre 30 et 39 ans (2015 : 30.9%), 31.0% dans celle entre 40 et 49 ans (2015 : 27.3%), 20.6% dans celle entre 50 et 59 ans (2015 : 21.3%), et 3.9% étaient âgées de 60 ans ou plus (2015 : 3.6%). 125 personnes sur 276 ayant quitté le programme en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 45.3% (2015 : 45.8%).

Déroulement

Tout ce qui a été mentionné à propos du déroulement de la MMT IPplus en 2016 vaut également intégralement pour la MMT BINplus. A cela s'ajoute que le personnel de la MMT BINplus a été confronté à de nombreuses nuisances liées à des travaux réalisés au second trimestre par le nouveau propriétaire de la Maison Farel à Bienne, avant qu'il puisse emménager, début septembre, dans des locaux plus spacieux et beaucoup mieux adaptés aux besoins de la MMT BINplus 2017-2021, situés au Chemin du Long-Champ 135, au troisième étage du bâtiment du Groupe Gassmann, presque en face de la nouvelle gare des Champs-de-Boujean.

Comptes et commentaires

	2016	2015	2014
Bilan			
Actif	57'572	30'035	30'139
Liquidités	85'375	24'782	48'242
Débiteurs et transitoires	209'435	167'116	178'567
Immobilisations corporelles	89'244	39'027	28'605
Amortissement	-89'244	-39'027	-28'605
C/C	-237'238	-161'862	-196'670
Passif	57'572	30'035	30'139
Créanciers et transitoires	57'572	30'035	30'139
Compte de résultat			
Produits	1'066'661	843'638	604'237
Contributions beco	1'066'661	843'655	604'177
Autres recettes		-17	60
Charges	1'066'661	843'638	604'237
Salaires et charges sociales	759'562	629'893	429'689
Frais de locaux	116'720	90'882	75'153
Autres dépenses	140'162	112'442	85'215
Amortissements et provisions	50'217	10'422	14'180
Résultat	-	-	-

La contribution requise de la part du Service de l'emploi du beco Economie bernoise s'élève à 1'066'661. Elle est conforme au budget établi. Seuls les frais de locaux de 116'720 sont plus importants, ceci du fait d'un déménagement de la Maison Farel au Chemin du Long-Champ 135 en cours d'année.

Atelier de candidature français

Description

Le CSP Berne-Jura réalise la mesure de marché du travail Atelier de candidature français (MMT ACF) depuis 2012. A la faveur d'un appel d'offres lancé en janvier 2015 pour une nouvelle MMT ACF pour les années 2016 à 2019, le Service de l'emploi du bco Economie bernoise a sensiblement modifié l'architecture de cette mesure, qui relève aujourd'hui pleinement d'une approche orientée compétences. En d'autres termes, la MMT ACF vise à aider les personnes participantes à acquérir les compétences qui leur sont nécessaires dans le champ d'action "Poser efficacement sa candidature", ceci en fonction des ressources dont elles disposent et des objectifs poursuivis avec chacune d'entre elles. D'une durée de 3 semaines, chaque cours accueille une douzaine de personnes participantes. Il est constitué de quatre modules consécutifs et animé conjointement par deux spécialistes en candidature avec brevet fédéral de formateur d'adultes (contre un seul jusqu'ici). D'une durée de quatre jours, le premier module est centré sur la stratégie et le dossier de candidature. Le second, de même durée, traite du marché du travail et des réseaux. Le troisième, organisé sur deux jours, porte sur l'entretien d'embauche. Quant aux deux derniers jours de la mesure, ils sont consacrés aux entretiens individuels de clôture, avec des activités personnelles de recherche d'emploi en parallèle (module de clôture). Un niveau de langue de niveau B1 selon CECR et des connaissances de base en TIC sont requises pour pouvoir accéder à cette mesure.

Chiffres clés

En 2016, 207 personnes ont eu accès à la MMT ACF (2015 : 210). Les 168 places annuelles disponibles dans les différents cours ont été sollicitées à 100%. 88 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 42.5% (2015 : 38.6%). Les hommes représentaient 58.0% des personnes participantes (2015 : 55.2%), les femmes 42.0% (2015 : 44.8%). 1.0% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2015 : 1.9%), 38.1% dans celle entre 20 et 29 ans (2015 : 31.4%), 26.6% dans celle entre 30 et 39 ans (2015 : 18.6%), 16.9% dans celle entre 40 et 49 ans (2015 : 23.3%), 11.6% dans celle entre 50 et 59 ans (2015 : 21.0%), et 5.8% étaient âgées de 60 ans ou plus (2015 : 3.8%).

Déroulement

La première année de mise en œuvre de la MMT ACF 2016-2019 s'est déroulée conformément aux prévisions. Le recours à deux spécialistes en candidature au lieu d'un seul auparavant constitue une plus-value indéniable pour les personnes participantes. De manière générale, la nouvelle conception a fait ses preuves. Quelques correctifs et ajustements ont dû être toutefois apportés en cours d'année à la suite d'une première visite de qualité du mandant. Les 14 cours de 3 semaines planifiés pour l'année 2016 ont tous pu avoir lieu.

Comptes et commentaires

	2016
Bilan	
Actif	83'674
Liquidités	91'023
Débiteurs et transitoires	32'156
Immobilisations corporelles	32'086
Amortissement	-32'086
C/C	-39'506
Passif	83'674
Créanciers et transitoires	8'271
Fonds et réserves	
Résultat	75'403
Compte de résultat	
Produits	450'191
Contributions beco	450'184
Autres recettes	7
Charges	374'788
Salaires et charges sociales	255'708
Frais de locaux	10'000
Autres dépenses	76'994
Amortissements et provisions	32'086
Résultat	75'403

Les recettes du programme ACF sont fonction du prix indiqué dans l'offre par l'adjudicataire. Durant l'année 2016, deux cours supplémentaires ont été réalisés. L'ensemble des cours commandités ayant pu être mis sur pieds, ce programme débouche sur un reliquat actif de quelque 75'000.

Atelier de candidature light français

Description

La mesure de marché du travail Atelier de candidature light français (MMT ACF light) est une mesure de marché du travail orientée compétences, centrée sur les situations d'action "appliquer une stratégie de candidature individuelle", "établir un dossier de candidature efficace", et, si nécessaire, "maîtriser les outils informatiques de base (fonctions de base d'un traitement de texte, gestion des données personnelles et protection des données contre la perte et l'emploi abusif)" ainsi que "se servir des technologies d'échange et de recherche d'informations (messagerie électronique et Internet)". Elle consiste en des cours hebdomadaires d'une durée de 5 jours. Chacun d'entre eux est réalisé sous la forme de séquences d'apprentissage en alternance avec des périodes de travail individuel en atelier de candidature, durant lesquelles une transposition des acquis d'apprentissage dans le processus de candidature individuel est assurée. Un entretien individuel de clôture a lieu le dernier jour de cours. A l'issue de cette mesure, chaque personne participante dispose d'un curriculum vitae et de lettres de motivation à jour et pertinentes ainsi que d'un plan d'action définissant les prochaines étapes de son processus de candidature. Un minimum de connaissances en français (niveau A2 selon CECR) est requis pour pouvoir bénéficier de cette mesure.

Chiffres clés

Entre avril et décembre 2016, pas moins de 251 personnes ont bénéficié de la MMT ACF light. 117 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 46.6%. Les hommes représentaient 55.4% des personnes participantes, les femmes 44.6%. 6.4% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans, 35.5% dans celle entre 20 et 29 ans, 21.9% dans celle entre 30 et 39 ans, 17.1% dans celle entre 40 et 49 ans, 14.7% dans celle entre 50 et 59 ans, et 4.4% étaient âgées de 60 ans ou plus.

Déroulement

La MMT ACF light a été sollicitée par le Service de l'emploi du beco Economie bernoise afin de permettre de désengorger rapidement les MMT IP, IPplus et ACF, qui ne parvenaient pas à répondre suffisamment rapidement aux besoins croissants des conseillers et conseillères en personnel ORP francophones. Sur les 38 cours prévus entre avril et décembre 2016, 5 cours n'ont pas pu avoir lieu durant la période estivale, les inscriptions étant moins nombreuses durant cette période. Si elle ne saurait être comparée à des mesures de plus longue durée, la MMT ACF light a fait ses preuves et s'avère un moyen idéal de pallier à des listes d'attente trop longues pour accéder à d'autres mesures d'intégration professionnelle, notamment pour des demandeuses et demandeurs d'emploi relativement jeunes. Abandonnée en fin d'année 2016 pour des raisons financières, cette mesure sera réhabilitée à partir du 1^{er} mai 2017 et jusqu'à fin 2018 au moins.

Comptes et commentaires

	2016
Bilan	
Actif	26'994
Liquidités	26'994
Immobilisations corporelles	34'051
Amortissement	-34'051
C/C	
Passif	26'994
Créanciers et transitoires	26'994
Compte de résultat	
Produits	194'267
Contributions beco	194'267
Charges	194'267
Salaires et charges sociales	158'056
Frais de locaux	
Autres dépenses	36'211
Résultat	-

Les dépenses du programme ACF light sont inférieures au prix indiqué dans l'offre par l'adjudicataire.

Coaching

Description

La mesure de marché du travail Coaching (MMT Coaching) est une mesure de marché du travail individuelle. Elle s'adresse à des personnes qui ont besoin d'un soutien spécifique pour favoriser leur intégration dans le marché du travail. Deux types de coaching sont proposés, à savoir un coaching de candidature et un coaching de stabilisation. Le premier nommé porte sur les situations d'actions "appliquer une stratégie de candidature individuelle", "établir un dossier de candidature efficace" et "maîtriser les entretiens d'embauche". Le second est lié aux situations d'action "mettre à profit ses qualités personnelles", "agir de façon autonome et responsable", "faire face aux changements", "maîtriser les situations de crise", "se livrer à une réflexion sur son comportement", "veiller à sa stabilité psychique et physique", mais aussi "communiquer efficacement" ou encore "maîtriser les situations de conflit et accepter les critiques". En fin de coaching de candidature, la personne coachée dispose d'un dossier de candidature efficace et d'un plan d'action définissant les prochaines étapes du processus de candidature. A l'issue d'un coaching de stabilisation, la personne coachée dispose d'un plan d'action pour mettre en œuvre sa stratégie de gestion personnelle. Dans les deux cas, un minimum de connaissances en français (niveau A2 selon CECR) sont nécessaires.

Chiffres clés

En 2016, 143 personnes ont eu accès à la MMT Coaching. Parmi celles-ci, 47 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 32.9%. Les hommes représentaient 42.7% des personnes participantes, les femmes 57.3%. Aucune des personnes participantes ne se trouvait dans la tranche d'âge des moins de 20 ans, 21.6% dans celle entre 20 et 29 ans, 30.1% dans celle entre 30 et 39 ans, 30.1% dans celle entre 40 et 49 ans, 15.4% dans celle entre 50 et 59 ans, et 2.8% étaient âgées de 60 ans ou plus. Les coachings de candidature ont été nettement plus nombreux (83.2% de la demande globale) que les coachings de stabilisation (16.8%). Seules 6 personnes (4,2%) ont bénéficié des deux prestations l'une à la suite de l'autre.

Déroulement

Suite à l'attribution, dans le cadre d'une procédure d'adjudication gré à gré lancée en avril 2015, d'un mandat pour la réalisation d'une MMT Coaching dans le Jura bernois, le CSP Berne-Jura a engagé une coach expérimentée, entrée en fonction le 1^{er} décembre 2015 déjà. Il s'agissait, en l'occurrence, de la personne qui réalisait déjà le précédent mandat. De ce fait, la prestation a pu être mise en place dans les meilleures conditions. Dès le premier trimestre, il est apparu que les 400 heures prévues sur l'année n'allait pas suffire pour pouvoir satisfaire aux besoins effectifs. D'entente avec le mandant, le nombre d'heures de coaching susceptibles d'être réalisées durant l'année a été augmenté à 520 heures, puis il a été renoncé à tout plafond pour l'année en cours. Une première visite qualité effectuée par le mandant en cours d'année a permis de valider pleinement la manière dont les prestations de coaching étaient fournies. La MMT Coaching présente la spécificité d'être proposée beaucoup plus fréquemment à des demandeuses ou demandeurs d'emplois suisses qu'étrangers et se distingue très nettement sur ce point par rapport aux autres MMT offertes dans le cadre de Regenove. La MMT Coaching est appréciée par les conseillers et conseillères en personnel qui en font bon usage.

Comptes et commentaires

	2016
Bilan	
Actif	23'291
Liquidités	14'635
Débiteurs et transitoires	11'071
Immobilisations corporelles	1'408
Amortissement	-1'408
C/C	-2'416
Passif	23'291
Créanciers et transitoires	854
Résultat	22'437
Compte de résultat	
Produits	98'593
Contributions beco	98'593
Charges	76'156
Salaires et charges sociales	61'584
Frais de locaux	2'500
Autres dépenses	12'072
Résultat	22'437

La facturation du programme Coaching est en fonction du prix horaire indiqué dans l'offre par l'adjudicataire. Durant l'année 2016, le Service de l'emploi du beco Economie bernoise a autorisé davantage d'heures de coaching que les 400 heures initialement prévues.

Le programme Coaching débouche sur un reliquat actif de quelque 22'000.

Regenove SAP

Sous cette appellation sont regroupés l'ensemble des Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS), dont le pilotage incombe à la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (SAP), respectivement à son Office des affaires sociales (OAS). Leurs coûts sont admis à la répartition des charges et assumés paritairement par le canton et l'ensemble des communes bernoises.

POIAS Jura bernois

Description

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le CSP Berne-Jura est mandaté par la SAP comme partenaire stratégique pour le périmètre POIAS Jura bernois. Outre les tâches de coordination et pilotage inhérentes à la fonction de partenaire stratégique, le mandat de prestations porte sur la réalisation de programmes de stabilisation sociale et d'insertion sociale (IS), de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP), d'insertion professionnelle (IP) ainsi que des prestations d'évaluation (initiale ou approfondie), de suivi lors d'une reprise d'emploi ou encore de modules individuels axés sur l'activité de candidature. Les Emplois tests mis en place dans le canton de Berne à la suite d'une motion déposée à cet effet en 2009 ont été remplacés par le programme Placement à l'essai à la demande de la SAP à compter du 1^{er} janvier 2015 et font dorénavant partie intégrante de l'offre POIAS, mais avec un budget séparé.

Chiffres clés

En 2016, 179 personnes ont été assignées dans le dispositif POIAS Jura bernois (2015 : 186). 144 ont bénéficié d'une évaluation initiale complétée, pour 22 d'entre elles, par une évaluation approfondie. Le nombre de personnes ayant suivi un programme IS, PIP ou IP a encore augmenté pour l'année 2016 avec 223 personnes (2015 : 202, 2014 : 169) : 78 en IS (2015 : 73), 128 en PIP (2015 : 111) et 17 en IP (2015 : 18). Les 17 places annuelles disponibles dans les programmes IS ont été utilisées à 72.2% (2015 : 67.6%), les 17.5 places annuelles PIP à 158.4% (2015 : 143.5%) et les 5.92 places annuelles IP à 106.9% (2015 : 100.8%). Parmi les 228 personnes participantes tous programmes confondus (2015 : 202), 112 d'entre elles étaient de nationalité étrangère, soit 49.1% (2015 : 48.0%), avec 29 nationalités différentes (2015 : 25). Les hommes représentaient plus des deux tiers (70.1%) des personnes participantes (2015 : 66.8%), les femmes 29.9% (2015 : 33.2%). 39.4% des personnes participantes étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2015 : 39.6%). 14.4% se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2015 : 18.8%), 71.9% dans celle entre 26 et 49 ans (2015 : 69.8%) et 18.4% étaient âgées de 50 ans ou plus (2015 : 11.4%).

En ce qui concerne les reprises d'emploi, 6 personnes sur 13 ayant quitté le programme IP en cours d'année ont retrouvé un emploi, soit 46.1% d'entre elles (2015 : 77.8%). Parmi les 91 personnes sorties d'un programme PIP, elles étaient 22 à avoir retrouvé un emploi, soit 24.2% (2015 : 20.2%). 11 personnes ont bénéficié d'un suivi postérieur à une reprise d'emploi et toutes ont pu conserver cet emploi. 5 personnes ont suivi un module individuel de candidature de 4 demi-journées, afin de parfaire leur dossier de candidature. Parmi les 61 personnes ayant achevé un programme IS en 2016, 4 d'entre elles l'ont quitté du fait d'une reprise

d'un emploi sur le premier marché du travail, soit 6.5% (2015 : 12%). En 2016, 4 personnes ont été accueillies au sein de l'un ou l'autre programme POIAS sur mandat de tiers, en l'occurrence Caritas Berne (2 réfugiés statutaires) et, respectivement, l'Office AI Canton de Berne (2 personnes pour du réentraînement au travail).

Déroulement

De manière générale, l'année 2016 s'est déroulée conformément aux prévisions en ce qui concerne les différentes prestations fournies dans le cadre du dispositif POIAS Jura bernois. L'accroissement continu des besoins en programmes PIP observé depuis plusieurs années déjà a conduit toutefois à revoir la répartition des places entre programmes IS et IP lors de l'élaboration du budget POIAS Jura bernois pour l'année 2017 en tenant compte de cette évolution durable des besoins. Les places IS sous-traitées à la Structure Sociale d'Encadrement Vouée au Travail (SSEVT) auront été utilisées intégralement, et ce tout au long de l'année, avec un taux d'occupation de 105.9% (2015 : 100.4%). C'est également le cas en ce qui concerne les places PIP externes avec un taux d'occupation de 134.1% (2015 : 133.6%) et IP où le taux d'occupation est de 106.9% (2015 : 100.8%). Ces places externes sont sous-traitées au Programme d'occupation du Vallon de Saint-Imier et environs (commune de Saint-Imier).

Placement à l'essai

Description

Le programme Placement à l'essai constitue un instrument d'évaluation multifonctionnel ayant pour but d'évaluer la volonté de travailler, l'aptitude au travail ainsi que la volonté de coopérer des bénéficiaires de l'aide sociale dans le cadre d'un emploi temporaire d'une durée de 3 mois. En cas de refus du travail ou de rupture de contrat, la personne engagée est susceptible de faire l'objet de sanctions de la part du service social compétent, sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire des prestations d'aide sociale. Dans le cas contraire, une solution de suivi adaptée est proposée.

Déroulement et chiffres clés

1.10 places annuelles ont été utilisées pour le Placement à l'essai (pour 2.5 places à disposition). 14 personnes (1 femme et 13 hommes) ont été assignées par les services sociaux du Jura bernois et 10 sont entrées dans le programme. 3 personnes étaient de nationalité suisse. 3 personnes sur les 10 étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II. 5 personnes participantes (50.0%) se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2015 : 14.3%) et les 5 autres personnes dans celle entre 26 et 49 ans (2015 : 85.7%). Sur les 10 personnes ayant terminé le programme Placement à l'essai en cours d'année, 2 l'ont quitté du fait d'un licenciement pour justes motifs, 3 du fait de problèmes de santé et 5 personnes ont terminé le programme. Seuls 3 services sociaux du Jura bernois ont utilisé ce programme spécifique.

Comptes et commentaires

	2016	2015	2014
Bilan			
Actif	107'101	95'500	95'518
Liquidités	156'266	89'343	228'117
Débiteurs et transitoires	19'921	-238	
Immobilisations corporelles	6'978	2'260	2'260
Amortissement	-6'978	-2'260	-2'260
C/C	-69'086	6'394	-132'599
Passif	107'101	95'500	95'518
Créanciers et transitoires	83'919	94'927	94'031
Fonds et réserves	23'079	592	776
Résultat	103	-19	711
Compte de résultat			
Produits	1'618'422	1'474'101	1'305'401
Contributions SAP	1'537'620	1'414'240	1'260'118
Autres recettes	80'802	59'861	45'283
Charges	1'618'319	1'474'120	1'304'691
Salaires et charges sociales	910'225	700'076	584'268
Frais de locaux	45'000	30'362	30'362
Autres dépenses	663'094	743'682	690'061
Résultat	103	19	711

La contribution de la SAP pour le financement du dispositif POIAS Jura bernois se monte à 1'537'620. La somme de 522'416 a été reversée aux partenaires sous-traitants (SSEVT, commune de St-Imier).

Une clé de répartition, axée sur le taux d'utilisation des programmes Transfert, POIAS Jura bernois et POIAS Ville de Bienne permet de définir le coût imputé à chacun de ces programmes pour couvrir les dépenses liées aux prestations du centre de compétence Travail. Ce montant est de 87'775 pour l'année 2016. Il est proche de celui de l'année précédente.

Le résultat de 103 pour l'année 2016 est mis en réserve conformément aux directives de la SAP.

POIAS Ville de Bienne

Description

Depuis 9 ans (2008), Regenove réalise des programmes de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP) ainsi que des mesures d'évaluation pour des personnes bénéficiaires de l'aide sociale sur mandat du Service spécialisé de l'insertion professionnelle (SSIP), service rattaché au Département des affaires sociales de la Ville de Bienne. Ce mandat s'inscrit dans le cadre du dispositif POIAS du périmètre biennois (Bienne et communes avoisinantes), dont le SSIP est le partenaire stratégique.

Chiffres clés

Les 19 places annuelles PIP commanditées par la Ville de Bienne ont été utilisées à 94.0% durant l'année passée sous revue (2015 : 89.5% pour 22 places/année). 77 personnes ont ainsi été assignées par le SSIP (2015 : 81), dont 38.0% s'exprimaient en langue allemande (2015 : 43.2%). Parmi ces personnes participantes, 46 étaient de nationalité étrangère, soit 59.7% (2015 : 64.2%), avec 22 nationalités représentées (2015 : 21). Les hommes (76.3%) ont été beaucoup plus nombreux (2015 : 86.4%) que les femmes (23.7%). 8 personnes, soit 10.5% (2015 : 11.1%), étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur. 9.2% des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2015 : 13.6%), 75.0% dans celle entre 26 et 49 ans (2015 : 79.0%) et 15.8% étaient âgées de 50 ans ou plus (2015 : 7.4%). Parmi les 51 personnes ayant quitté la mesure durant l'année écoulée, 14 personnes, soit 27.5%, l'ont quitté avec un emploi à la clé (2015 : 24.6%).

Déroulement

Les 19 places PIP annuelles mises à disposition du SSIP dans le cadre de Regenove ont été à nouveau sous-utilisées durant l'année 2016, avec un taux d'occupation pourtant supérieur à 100% jusqu'à fin avril mais avec un véritable creux durant l'été (51.6% d'occupation en juillet). La situation s'est quelque peu redressée à partir d'octobre, mais cela n'a pas suffi pour atteindre une occupation de 100% en fin d'année. Comme ce fut déjà le cas l'année précédente, cette sous-utilisation des capacités est principalement imputable à des difficultés de gestion des flux en cours d'année de la part du SSIP.

Comptes et commentaires

	2016	2015	2014
Bilan			
Actif	7'053	8'120	8'184
Liquidités	47'313	13'259	105'391
Débiteurs et transitoires	33'804	36'770	86'565
C/C	-74'065	-41'909	-183'772
Passif	7'053	8'120	8'184
Créanciers et transitoires	1'750	2'965	2'947
Fonds et réserves	5'281	5'111	5'111
Résultat	22	43	126
Compte de résultat			
Produits	344'366	379'598	325'367
Contributions SSIP	344'366	379'603	325'314
Autres recettes		-5	53
Charges	344'344	379'555	325'241
Salaires et charges sociales	227'561	213'275	169'004
Frais de locaux	65'880	65'880	65'880
Autres dépenses	50'903	100'400	90'357
Résultat	22	43	126

La contribution perçue de la part du SSIP se monte à 344'366. Elle est inférieure aux prévisions, le programme n'ayant pas été utilisé à sa pleine capacité.

Une clé de répartition, axée sur le taux d'utilisation des programmes Transfert, POIAS Jura bernois et POIAS Ville de Bienne permet de définir les coûts imputés à chacun de ces programmes pour couvrir les dépenses liées aux prestations réalisées au profit des personnes participantes par le centre de compétence Travail. Ce montant est de 50'225 pour l'année 2016.

Le résultat de l'année est mis en réserve conformément aux directives de la SAP.

Immeuble de la Promenade 14

Description

Cette comptabilité fait suite à l'acquisition du complexe industriel de la Promenade 14 en 2008, avec entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2009.

Comptes et commentaires

	2016	2015	2014
Bilan			
Actif	1'599'756	1'537'135	1'616'159
Liquidités	473'467	341'899	305'364
Débiteurs et transitoires	23'601	24'703	34'759
Immobilisations corporelles	1'900'000	1'900'000	1'900'000
Amortissement	-797'312	-729'467	-623'964
Passif	1'599'756	1'537'135	1'616'159
Créanciers et transitoires	31'226	689'895	802'740
Prêts sur immeuble	602'688		
Fonds et réserves	965'842	847'241	813'419
Compte de résultat			
Produits	288'045	288'052	288'185
Contributions mandants	288'000		
Autres recettes	45	288'052	288'185
Provision dissolution			
Charges	288'045	288'052	288'185
Frais de locaux	220'200	128'255	
Autres dépenses		54'294	68'123
Amortissements et provisions	67'846	105'503	220'062
Résultat	-	-	-

Les produits de la location se montent à 288'000, comme le prévoit le contrat de bail. Les dépenses courantes et amortissements sont comparables aux années antérieures.

Les frais de locaux s'élèvent à 220'200. Ils incluent des frais de rénovation comprenant l'installation de radiateurs et de nouvelles fenêtres (poursuite des travaux).